



BAR - Bureau d'Aide Rapide

publié le 11/10/2021

Mesdames, Messieurs,

A compter de ce jour, les élèves peuvent bénéficier d'une aide pédagogique (aide aux devoirs : le BAR) tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 13h15 et 13h45, en salle 008.

Un autre courrier suit ce jour au sujet de 3 dispositifs d'aide (Devoirs Faits, Remédiation et Tutorat), mis en place au retour des vacances de La Toussaint.

Veillez recevoir Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Me PERACHE, Principale



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.